

Bulletin N° 61 – été 2016



Prenez s.v.p. avec nous le temps d'une soirée le **jeudi 22 septembre** prochain, entre 19 h et 21 h 30 à la salle St-Laurent (avec votre pic-nic, boissons offertes) !

➤ Première partie : **CHRÉTIENS AU TRAVAIL**
Comment être chrétien dans son travail ?
Comment défendre une dignité au travail ?

➤ 21 h 15 : brève **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

- 1) Adoption du p-v de 2015. / 2) Activités en cours. /
- 3) Comptes 2015. / 4) Transformer l'association EMDT en association œcuménique : discussion et vote de principe. / 5) Élection du Comité pour 2016-2017. /
- 6) Divers, actions futures.

SOMMAIRE

Chrétiens au travail,
notre vision *p. 2*

Travail digne pour
les agriculteurs *p. 3*

Forum œcuménique
samedi 26 nov. 2016
QUE DEVENIR ? *p. 3*

Des Commissions du
personnel *p. 4*

Outils pour agir *p. 4*

Chrétiens au travail

Editorial

Ces trois mots sonnent comme **un engagement** ! Ils sont le nom que pourrait prendre **notre association**, si nos membres le décident le 22 septembre.

Notre association EMDT, sur plus de 30 ans, a voulu relier notre Église avec le monde du travail, faire qu'elle y soit présente et attentive ! Cette présence passe désormais par un pasteur inséré dans la Pastorale œcuménique.

Et cette attention au travail, nous y contribuons par des réflexions, prises de position ou engagements **non confessionnels** – pas par une «éthique réformée» du travail ! Ces appels ne nous distinguent plus guère de partenaires catholiques.

À notre assemblée (**voir ci-contre**), à vous de fixer ce choix ! Notre association veut-elle changer pour réunir sans différences des «**chrétiens au travail**», engagés pour **la dignité** des gens au travail ? Et soutiendrez-vous donc cette association ouverte à toutes et tous ? – Merci, car nous aurons encore besoin les uns des autres !

Jean-Pierre Thévenaz,
président

CHRÉTIENS AU TRAVAIL

- ...OU MÊME
...PROTESTANTS ?

Le comité de notre association EMDT – ÉGLISE ET MONDE DU TRAVAIL a tenté de formuler comment ses membres voient leur engagement au travail. C'est « notre vision du travail », ci-contre. →

Notre comité actuel représente surtout plusieurs métiers, avec et sans syndicats. Il s'agissait pour lui de répondre à une consultation organisée par la Fédération suisse des Églises réformées (FEPS) pour dire comment marquer les 500 ans des 95 thèses réformatrices de Martin Luther de 1517.

Nous proposons ces termes au débat œcuménique... Car qu'y a-t-il ici de si protestant ?

Derrière chaque mot, il y a des expériences et des conflits, des convictions et des espérances.

*À chacun de dire s'il les reçoit bien comme des actes de foi !
À votre tour de tenter ce défi : avez-vous votre « éthique du travail » ?*

Discussion qui commencera avec vous et nos invités jeudi 22 septembre prochain !

Nous vous y attendons... sans différences confessionnelles !

Notre vision du travail

Dans la ligne réformée, une existence croyante, libérée et animée par le Christ, se traduit selon nous dans la pratique professionnelle par :

1. la reconnaissance de chaque personne et de ses qualifications, le respect d'autrui, horizontal et non hiérarchique, l'écoute réciproque et le service aux collègues, la disponibilité pour servir dans des commissions du personnel ;
2. un regard ouvert et critique sur l'entreprise, une capacité de discuter en son sein, l'égalité de traitement à l'intérieur de l'équipe de collaborateurs, la juste compensation des efforts et des horaires irréguliers sur la base d'une convention entre partenaires sociaux ;
3. la demande d'une adhésion de l'entreprise aux règles fixées par des négociations collectives, d'une organisation réfléchie du travail et des formations, d'une attention à sa région, et d'une orientation vers les plus faibles pour contribuer à leur intégration ;
4. le souci des conséquences sociales et familiales des dérégulations, une responsabilité partagée, raisonnable et globale dans la gestion des ressources et des déchets, et l'acceptation de Valeurs éthiques venant d'une Autorité au-dessus de l'économie ;
5. le recours à la responsabilité démocratiquement contrôlée de l'État, l'adoption de règles communes et la résistance aux injustices, l'offre inconditionnelle de chances à toutes et tous.

Texte adopté en mai 2016

Une parole œcuménique

Les chrétiens n'ont-ils vraiment rien à dire sur la dégradation du travail et le manque de respect de la dignité des travailleurs ?

On pourrait le croire au vu de l'extrême discrétion des Églises dans ce domaine. Une seule exception: le pape François qui prend la parole avec un courage et une lucidité saisissants, en particulier dans son extraordinaire encyclique *Laudato Si*.

En Suisse, les Églises sont restées silencieuses lors de votations cantonales ou fédérales sur des sujets tels que les jours fériés, la rente-pont, le salaire minimum. Et elles n'ont presque rien dit lors de la votation sur l'extension des horaires des shops la nuit et le dimanche. Plutôt que de nous lamenter, il vaut mieux être réalistes : aujourd'hui, c'est aux chrétiens de la base de prendre la parole, ensemble, modestement mais avec courage.

Il n'y a guère de différence théologique entre protestants et catholiques dans ce domaine. Nous le constatons chaque année depuis 2010 lors de nos Forums œcuméniques romands.

En formant ensemble une association œcuménique, nous nous donnerons les moyens de faire entendre notre voix.

Certains trouveront peut-être cela inefficace. Nous leur rappellerons que l'Évangile nous appelle à témoigner de nos convictions plutôt qu'à justifier le silence.

Pierre Farron

A noter aussi : l'évêque accueille notre équipe œcuménique comme un groupe de travail dans sa « Plateforme Dignité et Développement » créée ce printemps, et c'est notre association qui anime ce groupe !

Un travail digne pour les agriculteurs

Les agriculteurs souffrent d'une grave dégradation de leur situation qui les touche non seulement financièrement mais spirituellement : elle porte atteinte au sens même de leur travail.

« Quand j'étais jeune », nous disait un agriculteur proche de la retraite, « je devais enlever les cailloux et les ronces de mes terrains. Aujourd'hui, on me paie pour regarder les ronces pousser. »

Les paiements directs fédéraux ne sont qu'une béquille qui ne compense pas les insuffisances des revenus du travail.

Les produits agricoles sont rémunérés en fonction d'une logique marchande qui ne laisse que peu de place à des critères éthiques ou écologiques.

Notre association EMDT s'est donc engagée avec conviction dans le soutien de **l'initiative pour la souveraineté alimentaire**, par un don de 3000 francs et par la récolte de signatures.

Cet automne, une organisation large pour la souveraineté alimentaire sera créée. Nous en ferons partie.

Pour plus d'informations, voir le site : mondedutravail.eerv.ch.

Pierre Farron

FORUM

œcuménique romand MONDE DU TRAVAIL

Samedi 26 novembre
avec des travailleurs jeunes
sur le thème :
QUE DEVENIR AU TRAVAIL ?

Yverdon, 12h -18h,
à la paroisse catholique
rue de la Maison Rouge 14

Inscription :

jean-louis.cretin@eglisetravail.ch

→ **Qu'est-ce que j'attends du travail, et qu'est-ce que je vais y devenir ?**

Voilà le thème du prochain Forum œcuménique romand Monde du Travail.

Nous l'aborderons avec des jeunes et des adultes, par des échanges en groupe et par l'écoute de témoins qui ont osé leur donner une réponse – parfois originale.

Retour sur le Forum de 2015

Le thème choisi était « Dignité au travail... à quelles conditions ? ».

Nous y avons proposé une démarche à la fois personnelle et communautaire.

Au cours de cette journée, on a notamment relevé que la dignité au travail demande des changements au niveau de la hiérarchie, de la gouvernance et de la gestion des lieux de travail.

Si l'on a un climat sécurisant au niveau de ces trois instances, il est possible de se parler, de se respecter et de grandir. Ce respect engendre l'estime, la reconnaissance de l'identité de la personne. Un point central est le dialogue.



Des Commissions du personnel : expériences, questions, possibilités

Nous avons consacré notre séance de juin à confronter des expériences et à les proposer à des gens intéressés qui sont venus de services en train de lancer une commission de leur personnel. Certains de nos membres ont eu la responsabilité de commissions dans leurs entreprises et en ont parlé. Merci notamment à Jean-Jacques Bize.

Sa présentation a montré que ces commissions ont une légitimité, des statuts, une reconnaissance. La loi protège l'activité de leurs membres, mais n'oblige pas à des procédures précises. Il y a donc plus ou moins de démocratie selon les entreprises, selon leurs directions, et selon les capacités des employés qui animent ces commissions.

Une entreprise de plus de 50 employés doit organiser une commission sur demande d'un cinquième d'entre eux.

Le personnel est réuni en assemblée par sa commission, et elle rend compte de son action. Elle représente les employés face à la direction pour améliorer certaines conditions de travail, mais elle soutient aussi directement des employés en difficultés, sans que ce soit assez visible.



Pour être visible, la commission a en général le droit de diffuser des mails, de poser des affiches, de prendre du temps pour accompagner des employés, de se faire connaître des nouveaux, d'être présentée sur l'intranet. Mais elle doit surtout habituer le personnel à se réunir, même s'il y a peu de monde au début, pour mandater sa commission et entendre ensuite les résultats.

Les syndicats sont pour cela une aide, mais seulement dans la mesure où l'entreprise a signé avec eux une convention collective. Nous avons entendu à notre séance les informations de notre ami Deferrard du syndicat Unia, mais il a dit que l'affiliation syndicale n'est pas une nécessité.

La commission devrait être informée et consulté par ex. sur des règles de gestion des ressources humaines, sur des mesures de santé et de sécurité des employés, sur des horaires modifiés.

Les préoccupations principales :

- s'exprimer et s'entraider
- réunir le personnel et voter
- faire fonctionner la commission
- donner des moyens aux responsables
- bien communiquer et intervenir.

J.P. Thévenaz

Faites-nous signe, s.v.p.

Ce Bulletin paraît 1 à 2 fois par an. Nous l'envoyons à qui le souhaite.

Pour cela, versez-nous votre cotisation de membre (30 fr.) sur notre c.p. 10-7152-2.

Ce paiement vaudra comme adhésion et abonnement.

Pour nos contacts futurs, indiquez-nous s.v.p. aussi votre adresse e-mail. Voici la nôtre : jean-pierre.thevenaz@eerv.ch.

Nos partenariats :

- Droits syndicaux :

Voir ci-contre notre présentation d'expériences partagées avec des commissions du personnel dans des services et des entreprises.

- Paysannerie :

La campagne est en préparation pendant l'examen fédéral de l'initiative d'Uniterre pour la souveraineté alimentaire.

- Alliance pour le Dimanche :

La Communauté de travail des Églises chrétiennes de Suisse a publié un communiqué au début du mois de mars dernier.

- GastroPastorale :

Le souci des employés de la restauration et de l'hôtellerie intéresse EMDT qui encourage les Églises à y être présentes.

- Employés domestiques :

Leurs droits sont en jeu au niveau fédéral via la ratification contestée d'une Convention de l'Organisation Internationale du Travail.

- Multinationales responsables :

L'initiative de Pain Pour le Prochain et d'autres organismes partenaires est à l'examen de la Confédération.

Des outils pour soutenir votre action

- **Accompagnement de gens ayant un souci d'emploi**
 - **Invitation à agir localement**
 - **Carte de sensibilisation**
 - **Prières autour du travail**
 - **Définition de la dignité contre la précarité (texte de base européen)**
 - **Emploi des réfugiés N/F/B**
- sur notre site internet ci-dessous*

Notre site internet EMDT est sur celui de l'Église réformée avec la Permanence "Trav'aïe!" et la Pastorale œcuménique

<http://mondedutravail.eerv.ch>